

Droit au travail ou droit du chômage?

Après la catastrophe des droits rechargeables annoncée par la CIP (Coordination des Intermittents et Précaires) en 2014, quelle sera la nouvelle machine à misère de l'UNEDIC ?

La loi travail fait la une de l'actualité, on peut lui reconnaître une chose, celle d'avoir catalysé un ras-le-bol massif, fruit d'une succession de lois et de décisions politiques qu'une "droite" au pouvoir n'aurait pu mener sans s'attirer les foudres d'une "gauche" aujourd'hui au pouvoir.

Alors oui, merci Myriam El Khomri de nous avoir réunis, mais ce n'est pas (seulement) contre toi aujourd'hui qu'une conscience politique s'élève, le débat dépasse maintenant cette saloperie de loi travail.

Les politiques pour l'emploi (CICE, crédit d'impôts, exonérations de cotisations,...) ruinent l'état et vident les caisses de protection sociale à la faveur d'un patronat dont le rêve de sacrifier les droits sociaux sur l'autel du plein emploi passe à devenir réalité. L'emploi à tout prix ?

Comme si seuls les employeurs étaient en capacité de résoudre les problèmes d'un pays tout entier. Comme si « 1 million d'emplois » promis par le MEDEF en 2015 étaient l'issue face à 6 millions de chômeurs.

Comme si l'emploi était l'unique solution.

Travailler moins pour travailler tous semblerait plus logique mais travailler autrement pourrait être une solution.

Les auto-entrepreneurs ou autres Uberisés et les chômeurs à activité réduite sont victimes d'un capitalisme qui n'assume plus sa fonction d'employeur et subissent la réalité de la discontinuité de l'emploi. Et, entre deux emplois, qu'y a-t-il de plus efficace que le chômage pour assurer une continuité de revenu. Quand 86% des nouveaux contrats signés sont en CDD et quand 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés (imaginez 6 malades sur 10 non soignés), n'y a-t-il pas un état d'urgence sociale pour contrer la paupérisation due à cette précarité?

Le constat est sans appel, **il n'y a pas d'emploi pour tout le monde, le plein emploi n'a jamais existé et il n'existera jamais.**

En ce moment, les "partenaires sociaux", sous l'égide de l'UNEDIC négocient une nouvelle convention d'assurance chômage avec l'objectif de faire encore plus d'économies sur le dos des chômeurs. 800 millions d'euros issus des cotisations de tous les salariés qui ne seront pas redistribués à ceux que l'emploi a exclu.

Après un bilan florissant de +10.2 Milliards d'euros entre 2006 et 2008, une réduction des taux de cotisations pour fêter ça et ainsi réduire les recettes, c'est aux privés d'emplois que le MEDEF veut faire payer la facture aujourd'hui. Une dette de 25.9 milliards d'euros, cautionnée par l'état, cumulée de manière volontaire par une gestion partagée entre le MEDEF et son droit de veto absolu sur toute négociation. Si le MEDEF ne signe pas, aucun accord ne peut sortir des bureaux de l'UNEDIC.

La seule chose que les syndicats de salariés peuvent négocier se réduit au moins pire, certains signent pour un siège et un amendement, d'autres tentent de se faire entendre, en vain face à un MEDEF tout puissant.

Le paritarisme est à bout de souffle et les dés sont pipés.

On retrouve les griffes de ce montage mafieux jusque dans la loi travail (art52) qui légalise des pratiques de Pôle Emploi condamnées par le Conseil d'Etat le 5 octobre dernier.

Les allocations chômages sont issues de nos salaires, un salaire différé et mutualisé mis au commun via nos cotisations en emploi, pour assurer un revenu avant et après l'emploi.

Ne laissons pas le MEDEF choisir nos avenir de manière arbitraire en jetant au milieu de l'arène du paritarisme les miettes de nos droits.

Hérité du Conseil National de la Résistance, « le programme des jours heureux » à l'origine de la sécurité sociale est attaqué depuis sa création, détricoté méthodiquement depuis des années.

Foutons donc le MEDEF dehors ! Ne laissons pas les négociations chômage aboutir à de nouvelles régressions ! Gagnons de nouveaux droits pour que 10 chômeurs sur 10 soient indemnisés !

Pas de droit du travail sans droit au chômage !